

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD1154

présenté par
M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE 5

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« de conclusions dirigées »

les mots :

« d'un recours ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.